



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

COUR D'APPEL DE REIMS
LE PREMIER PRÉSIDENT
LE PROCUREUR GÉNÉRAL

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné COURTONNE Frédéric, Technicien en Bâtiment au sein de la cour d'appel de Reims atteste que:

L'entreprise **BRUSADELLI Electricité** a réalisé dans le cadre du réaménagement de nos bureaux les travaux suivants :

Electricité Courants Forts

Reprise des tableaux de distributions
Eclairage de bureaux
Eclairage de sécurité
Prises de courant

Electricité Courants Faibles

Câblage téléphonique et informatique
Baie de brassage
Interphonie

La totalité des travaux réalisée à notre entière satisfaction et n'a donné lieu à aucune remarque particulière de notre part

En foi de quoi nous délivrons le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Frédéric COURTONNE